

## **Createur de confiance**

**Yogeeraj L. BHOLAH**  
**16 Rue Saint Denis**  
**97450 SAINT LOUIS**  
**SIRET : 422 390 237 000 36**  
**TEL : 02 62 22 68 90**  
**FAX : 02 62 24 10 08**

Auditeur de EXCOM GROUPE

**AN GREN KOULER**

Association Loi 1901

**Siège social : 30 Rue de la Palestine - BP 24**

**97419 LA POSSESSION**

SIRET : 50447846200030

RNA W9R1002262

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2018*

A l'Assemblée,

## Opinion

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AN GREN KOULER relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association AN GREN KOULER à la fin de cet exercice.

## Fondement de l'opinion

---

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## Justification des appréciations

---

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Subventions à recevoir**

Les subventions à recevoir sont incluses dans la rubrique « Autres créances » du bilan pour 40 309 € et représentent ainsi 38 % du bilan à la clôture de l'exercice.

Nous avons effectué les principales diligences suivantes :

- Circularisation des principaux organismes financeurs et rapprochement des réponses obtenues avec la comptabilité ;
- Pour chaque subvention, rapprochement entre la comptabilité et le solde restant à recevoir selon les termes de la convention de financement signée ;
- Contrôle d'apurement post-clôture des sommes restant à recevoir ;
- Analyse de l'antériorité des postes et enquête auprès de la direction sur les chances de recouvrement des principaux postes identifiés ;
- Explication de la variation par rapport à l'exercice précédent par collecte des nouvelles conventions et contrôle des encaissements réalisés sur l'exercice à partir des relevés bancaires ;
- Contrôle des informations données en annexe dans la note « Notes sur le bilan actif / Etat des créances ».

Sur la base de nos travaux, nous avons pu vérifier l'existence, l'exhaustivité et la correcte évaluation des subventions à recevoir.

### **Vérifications spécifiques**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Dans le cadre de nos contrôles portant sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité tenant lieu de rapport de gestion établi par le Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents, nous vous indiquons que le rapport d'activité tenant lieu de rapport de gestion ne fait pas mention du changement de gouvernance et de présidence intervenu entre la date d'arrêté des comptes et la date d'émission du rapport de gestion du Bureau.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre entité.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations

fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Louis, le 11 Juin 2019

Le Commissaire aux comptes  
**YOGERAJ L. BHOLAH**



## Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	6 695	4 348	2 348	865	1 483
Autres immobilisations corporelles	10 924	6 144	4 779	6 328	- 1 549
Immobilisations grevées de droit					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations					
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	25		25	25	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>17 644</b>	<b>10 492</b>	<b>7 152</b>	<b>7 218</b>	<b>- 66</b>
<b>Stocks en cours</b>					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens et services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances usagers et comptes rattachés	5 030	1 000	4 030	6 085	- 2 055
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	259		259	292	- 33
. Personnel	1 016		1 016	1 467	- 451
. Organismes sociaux	1 584		1 584		1 584
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	40 309		40 309	140 398	- 100 089
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	50 870		50 870	69 272	- 18 402
Charges constatées d'avance					
<b>TOTAL (II)</b>	<b>99 069</b>	<b>1 000</b>	<b>98 069</b>	<b>217 514</b>	<b>- 119 445</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>116 713</b>	<b>11 492</b>	<b>105 221</b>	<b>224 732</b>	<b>- 119 511</b>

## Bilan association(suite)

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	<b>Variation</b>
<b>Fonds associatifs et réserves</b>			
Fonds propres			
. Fonds associatifs sans droit de reprise	63 659	17 052	46 607
. Ecart de réévaluation			
. Réserves			
. Report à nouveau			
. Résultat de l'exercice	-47 621	46 607	- 94 228
Autres fonds associatifs			
. Fonds associatifs avec droit de reprise			
. Apports			
. Legs et donations			
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs			
. Ecart de réévaluation			
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
. Provisions réglementées			
. Droits des propriétaires (commodat)			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 038</b>	<b>63 659</b>	<b>- 47 621</b>
Provisions pour risques et charges	3 939		3 939
<b>TOTAL (II)</b>	<b>3 939</b>		<b>3 939</b>
Fonds dédiés			
. Sur subventions de fonctionnement			
. Sur autres ressources			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Dettes</b>			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		3 500	- 3 500
Fournisseurs et comptes rattachés	12 825	18 637	- 5 812
Autres	64 969	102 254	- 37 285
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	7 450	36 682	- 29 232
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>85 244</b>	<b>161 072</b>	<b>- 75 828</b>
Ecart de conversion passif (V)			
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>105 221</b>	<b>224 732</b>	<b>- 119 511</b>
<b>Engagements reçus</b>			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			
<b>Engagements donnés</b>			



## Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
<b>Produits d'exploitation</b>						
Ventes de marchandises	682		682	7 337	- 6 655	-90,70
Production vendue biens						
Production vendue services	22 838		22 838	38 392	- 15 554	-40,51
<b>Montants nets produits d'expl.</b>	<b>23 520</b>		<b>23 520</b>	<b>45 729</b>	<b>- 22 209</b>	<b>-48,57</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			430 470	561 058	- 130 588	-23,28
Cotisations			742		742	N/S
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Autres produits			2 837	1 111	1 726	155,36
Reprise de provisions						
Transfert de charges			13 009	14 633	- 1 624	-11,10
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>			<b>447 057</b>	<b>576 802</b>	<b>- 129 745</b>	<b>-22,49</b>
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>			<b>470 577</b>	<b>622 530</b>	<b>- 151 953</b>	<b>-24,41</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Excédent transféré (II)						
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>						
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>						
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>			<b>470 577</b>	<b>622 530</b>	<b>- 151 953</b>	<b>-24,41</b>
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>			<b>-47 621</b>		<b>- 47 621</b>	<b>N/S</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>518 199</b>	<b>622 530</b>	<b>- 104 331</b>	<b>-16,76</b>



Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	Variation	%
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises	106	5 068	- 4 962	-97,91
Variations stocks de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats non stockés	45 335	58 831	- 13 496	-22,94
Services extérieurs	3 066	4 255	- 1 189	-27,94
Autres services extérieurs	31 663	75 636	- 43 973	-58,14
Impôts, taxes et versements assimilés	14 015	7 578	6 437	84,94
Salaires et traitements	325 878	355 032	- 29 154	-8,21
Charges sociales	60 658	61 815	- 1 157	-1,87
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	2 752	2 295	457	19,91
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	1 000		1 000	N/S
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	2 871	2 137	734	34,35
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>487 346</b>	<b>572 646</b>	<b>- 85 300</b>	<b>-14,90</b>
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun – Déficit transféré (II)				
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
<b>Total des charges financières (III)</b>				
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion	26 451	3 277	23 174	707,17
Sur opérations en capital	4 401		4 401	N/S
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>	<b>30 852</b>	<b>3 277</b>	<b>27 575</b>	<b>841,47</b>
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)				
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>518 199</b>	<b>575 923</b>	<b>- 57 724</b>	<b>-10,02</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>		<b>46 607</b>	<b>- 46 607</b>	<b>-100</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>518 199</b>	<b>622 530</b>	<b>- 104 331</b>	<b>-16,76</b>
<b>Evaluation des contributions volontaires en nature</b>				
Produits				
. Bénévolat				
. Prestations en nature				
. Dons en nature				
<b>Total</b>				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations				

	Exercice clos le <b>31/12/2018</b> (12 mois)	Exercice précédent <b>31/12/2017</b> (12 mois)	Variation	%
. Personnel bénévole				
<b>Total</b>				

## Annexes 2019

### PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 105 221,09 E.

Le résultat net comptable est une perte de 47 621,32 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/06/2019 par les dirigeants.

### REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

### NATURE ET EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

#### HEURES BENEVOLAT 2018

	PRESIDENT	SECRETAIRE	TRESORIERE	MEMBRES CA
	Reynaldo MONTERRAT/Guillaume SOLA			
2018	1 040	0	780	0

## Annexes 2019 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 17 644

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	14 970	3 648	999	17 619
Immobilisations financières	25			25
<b>TOTAL</b>	<b>14 995</b>	<b>3 648</b>	<b>999</b>	<b>17 644</b>

Amortissements et provisions d'actif = 10 492

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	7 777	2 752	37	10 492
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>7 777</b>	<b>2 752</b>	<b>37</b>	<b>10 492</b>

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Outillage industriel	6 695	4 348	2 348	de 3 à 5 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	5 286	2 469	2 816	10 ans
Matériels de transport	1 476	559	917	5 ans
Matériel de bureau et informatique	3 623	2 577	1 046	de 3 à 5 ans
Mobilier	539	539	0	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>17 619</b>	<b>10 492</b>	<b>7 127</b>	

Etat des créances = 48 224

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	25		25
Actif circulant & charges d'avance	48 199	48 199	
<b>TOTAL</b>	<b>48 224</b>	<b>48 199</b>	<b>25</b>

Produits à recevoir par postes du bilan = 9 034

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 034
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>9 034</b>

## Annexes 2019 (suite)

## NOTES SUR LE BILAN PASSIF

*Etat des dettes = 85 244*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	12 825	12 825		
Dettes fiscales & sociales	64 969	64 969		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	7 450	7 450		
<b>TOTAL</b>	<b>85 244</b>	<b>85 244</b>		

*Charges à payer par postes du bilan = 25 349*

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	5 786
Dettes fiscales & sociales	19 563
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>25 349</b>

*Produits constatés d'avance = 7 450*

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## Annexes 2019 (suite)

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**Produits à recevoir = 9 034**

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Org. sociaux-prod.a recevoir( 43870000 )	1 584
Produits a recevoir( 44870000 )	7 450
<b>TOTAL</b>	<b>9 034</b>

**Charges à payer = 25 349**

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs( 40810000 )	5 786
<b>TOTAL</b>	<b>5 786</b>

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov congés payés( 42820000 )	6 446
Prov charges congés payés( 43820000 )	1 225
Autres charges a payer( 43860000 )	3 227
Prov fpc et cif( 43861000 )	8 665
<b>TOTAL</b>	<b>19 563</b>

**Produits constatés d'avance = 7 450**

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance( 48700000 )	7 450
<b>TOTAL</b>	<b>7 450</b>

## Annexes 2019 (suite)

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	mois
<b>I - Situation financière en fin d'exercice</b>					
a ) Capital social					
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b>II - Résultat global des opérations effectives</b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	23 520	45 729	21 059	152 819	
b ) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	-43 869	48 902	-47 200	34 901	
c ) Impôt sur les bénéfices					
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	-43 869	48 902	-47 200	34 901	
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-47 621	46 607	-51 347	29 470	
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</b>					
a ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b>IV - Personnel :</b>					
a ) Nombre de salariés	20	16	18		
b ) Montant de la masse salariale	325 878	355 032	443 401	395 484	
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	60 658	61 815	66 740	61 712	